

Réf: Dossier N° 090472

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RCIMO TP » en abrégé « RC-TP »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE EN
FACE DE LA RADIO ARC EN CIEL, Lot 167, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RCIMO TP » en abrégé « RC-TP »

Objet : Gestion Locative, Achats-Vente de Biens immobilier, Location-Rénovation, Promotion Immobilière (Construction), Expertise et Conseil, Vente et Location de Matériel de Construction, Vente et Location d'engins et équipements de Construction, BTP, Génie Civil, Vente de matériel informatique et Fournitures de bureau, Aménagement Foncier ; Distribution, Syndic de Copropriété , Décapage, Ouverture de voie, Lotissement, Import-Export, Diverses Prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE EN

FACE DE LA RADIO ARC EN CIEL, Lot 167, Ilot 14

Dirigeant(s) : M AWOTUI KOUABLAN CYRILLE EVRARD
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01778 du 31/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13929/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

